

Données statistiques sur l'île Maurice

I. LA POPULATION

Le dernier recensement officiel date du 31 juillet 1962 : il donnait alors à l'île Maurice une population globale de 681 306 habitants dont 342 306 personnes du sexe masculin et 339 313 du sexe féminin.

A la fin de l'année 1964, la population était estimée à 733 600 personnes, ce qui correspond environ à une densité de 407,6 habitants au kilomètre carré.

Elle comprend un ensemble de groupes ethniques parmi lesquels les statistiques officielles distinguent :

- des Hindous au nombre de 373 150 soit 50,9 % de la population totale;
- des Musulmans originaires des Indes : 119 600 personnes.

Ces deux groupes, appelés « Indo-Mauriciens » atteignent 67,2 % de l'ensemble de la population de l'île !

- des Chinois : 24 390 personnes soit 3,3 % du total;
- des descendants d'Européens ou d'Africains (« General population ») : 216 460 personnes soit 29,5 % de la population.

Zones rurales et zones urbaines se partagent cette population. Il existe officiellement trois villes dotées de conseils municipaux : Port-Louis, la première agglomération à avoir été érigée en commune de plein exercice (1850), Plaine Wilhems qui, depuis 1950, regroupe les communes de Curepipe, Beau Bassin-Rose Hill et Quatre-Bornes et enfin Vacoas-Phoenix, dotée d'une municipalité en 1963 seulement. Ces zones urbaines regroupent un peu moins de la moitié de la population totale de Maurice soit 324 835 habitants. Il est à noter que, tandis que Chinois et Euro-Africains se présentent en majorité dans les zones urbaines (respectivement 18 975 et 136 415), les Indo-Mauriciens se localisent surtout dans les campagnes (323 305).

Cette population fait preuve d'un dynamisme démographique considérable : en 1964, elle a augmenté de 21 344 unités soit 8 fois plus que la moyenne 1938-1939, ce qui représente un taux de croissance de 2,95 % par an ! Or, l'immigration étant stoppée et l'émigration ne trouvant pas de débouchés, ce fort accroissement est uniquement dû au croît naturel. Le taux de la natalité reste très fort. Il a grimpé de 1938 à 1950, passant entre ces deux dates de 34,4 % au record de 49,7 ‰; depuis, il a légèrement fléchi :

1955 : 41,8 ‰.
1960 : 39,6 ‰.
1964 : 38,1 ‰.

Cela représente encore 25 528 naissances en 1964, les Indo-Mauriciens y participant pour 71,1 %.

La courbe des décès, au contraire, n'a cessé de fléchir :

1938 : 29,9 ‰.
1950 : 13,9 ‰.
1955 : 12,9 ‰.
1960 : 11,3 ‰.
1964 : 8,6 ‰.

Les sérieux efforts sanitaires expliquent cela : la malaria a cessé d'être un problème public depuis 1953 et le pourcentage de décès dus à cette maladie est passé de 23,13 % en 1945 à 0 % actuellement. De même le nombre de cas de diphtérie et de typhoïde a baissé de 4 052 en 1948 à 218 en 1964. Une meilleure hygiène, une assistance médicale et sanitaire considérable (125 médecins officiels

et 71 privés, 33 dispensaires égrenés dans les zones rurales auxquels s'ajoutent des dispensaires mobiles) expliquent le recul de la mortalité infantile :

Moyenne 1944-1948 :	154,9 ‰.
1955 :	67,2 ‰.
1960 :	69,5 ‰.
1964 :	56,7 ‰.

Tout cela ne va pas sans poser de sérieux problèmes : 45,3 % de la population a moins de 15 ans; la densité s'accroît sans cesse; la population a crû de 32 % de 1953 à 1963. Or, aucun exutoire n'existe actuellement pour l'émigration qui décongestionnerait l'île. C'est là une « situation d'une réelle gravité » reconnaît un document officiel.

II. LA PRODUCTION

Selon le recensement de 1962, sur une population active totale de 187 401 personnes (dont seulement 33 316 femmes), près de la moitié (70 866) est employée dans le secteur agriculture-forêt-pêche et chasse; l'industrie occupe 47 324 personnes (en y adjoignant le secteur de la construction); le reste sert dans les divers services sociaux, les transports, le commerce, etc. L'économie mauricienne apparaît déjà ainsi comme essentiellement agricole : 45 % de l'île sont, en effet, cultivés et d'une manière intensive telle qu'il en existe peu d'autres exemples sous les tropiques.

a) *L'agriculture.*

Sur 203 000 hectares que compte l'île, 93 000 sont en culture et sur ce dernier chiffre, 86 590 ha sont consacrés à la canne à sucre. La production sucrière a atteint son record en 1959 avec 580 372 tonnes; les cyclones de l'année suivante ont fait baisser cette production à 235 781 tonnes; depuis, la reprise s'est manifestée: : 1961 : 553 259 t; 1962 : 532 817 t; 1963 : 685 566 t; mais 1964 a vu redécroître cette production qui a été ramenée à 518 994 t. Les grandes propriétés disposant d'usines fournissent 62 % de la récolte et obtiennent les plus hauts rendements; cependant, 26 000 petits paysans propriétaires exploitent encore 19 % de la surface consacrée à la canne; ils travaillent avec la main-d'œuvre de leur famille, se faisant aider, en période de pointe (récolte surtout), par des ouvriers salariés; beaucoup sont groupés en coopératives.

Les cannes sont traitées dans 23 usines et des contrats lient les industriels et les planteurs sous le contrôle du Central Board du ministère de l'Agriculture. Le sucre est commercialisé par le Mauritius Sugar Syndicate. Une faible partie (26 500 t) est consommée sur place; tout le reste est exporté, principalement vers le Royaume Uni et le Canada.

Les sous-produits de la sucrerie, mélasses et rhum, ne sont pas négligeables. Si le rhum est surtout consommé sur place, les mélasses fournissent de forts tonnages à l'exportation.

Les autres ressources agricoles de Maurice apparaissent dérisoires en comparaison de la canne. Le thé couvre 865 ha et fournit une production de 1 381 tonnes en 1964 (1 465 t en 1963, année meilleure du point de vue climatique) dont la moitié environ est destinée à l'exportation. Six usines traitent la production locale. Des plans gouvernementaux s'efforcent de développer les superficies plantées en théiers.

Le tabac est cultivé sur 317 ha, la majeure partie en Virginie, le reste en Burley ou Amarello. La production est passée en 1963 par un maximum de 483 t pour redescendre en 1964 à 325 t. La culture est généralement faite sur de petits lopins de terre, par des métayers. La zone à cultiver est déterminée chaque année par le « Tobacco Board » en fonction des besoins des manufactures de cigarettes de l'île.

La production de fibres d'aloès (dans les zones côtières sèches) reste insuffisante pour alimenter les 12 usines tissant les sacs (production 1964 : 1 207 t)

et elle va en diminuant (1962 : 1 299 t). Aussi des importations complémentaires de jute doivent-elles être faites.

Enfin, 3 400 ha seulement sont consacrés aux cultures alimentaires (maïs, légumes surtout) bien que de grands efforts soient accomplis pour conseiller et aider les fermiers.

Quant au cheptel, il n'est représenté que par 4 000 vaches laitières. L'insémination artificielle progresse et l'accent est mis actuellement sur l'élevage des volailles et la production des œufs.

b) *Forêt, pêche, ostréiculture.*

La forêt originelle a quasiment disparu. Environ 90 000 ha sont actuellement boisés, principalement en eucalyptus et en conifères exotiques. Les cyclones (notamment ceux de 1960) continuent d'être désastreux pour la forêt. La plus grande partie reste propriété de la Couronne, principalement dans les régions hautes (27 000 ha). L'exploitation est menée rationnellement sous la surveillance des services forestiers pour la production de bois d'œuvre ou de chauffage mais le rôle principal dévolu à la forêt est celui d'un couvert protecteur des bassins versants.

La pêche est le fait de quelques 2 750 pêcheurs disposant de 2 250 petits bateaux et pinasses. Elle se pratique dans le lagon qui ceinture l'île sur une grande partie de son périmètre et aussi sur les bancs du nord où la profondeur ne descend pas au-dessous de 35 pieds. Les prises représentent 2 000 t par an environ.

Enfin, les pouvoirs publics s'efforcent de promouvoir l'ostréiculture, principalement dans la zone du Barrachois et l'application de techniques modernes laisse apparaître des résultats prometteurs.

c) *Industrie.*

La seule source d'énergie dont dispose Maurice est l'hydro-électricité. Celle-ci fournit 59,7 % de la production électrique totale (93,350 millions de kWh). Une série d'usines alimentées en général par des réservoirs artificiels en est à l'origine : Eau Bleue, Tamarind Falls, Réduit, Magenta, Cascade Cécile, La Ferme, Riche-en-Eau, Bois Chéri... Le restant provient d'usines thermiques dépendant des usines sucrières (Saint-Antoine, FUEL, Savannah, Medine, Belle-Vue...). Les besoins énergétiques sont couverts en complément par les importations de pétrole et de charbon.

L'industrie mauricienne est encore peu développée. En dehors des sucreries, des manufactures de thé, de tabac ou des fabriques de sacs déjà citées, elle n'est représentée que par des petites usines, voire des ateliers de fabrication de biens de consommation : brasseries, fabriques d'allumettes, confection, batteries et accumulateurs, peintures, cirages et encaustiques, mobilier, etc.

d) *Tourisme.*

Un important effort est accompli en faveur du développement touristique de l'île Maurice, qui commence à porter ses fruits. En 1963, Maurice a ainsi reçu 7 727 touristes ayant dépensé 9,30 millions de roupies. Ces chiffres témoignent d'une forte augmentation sur les années précédentes (1962 : 5 875 touristes et 6,8 millions; 1960 : 3 390 et 1,70 millions; 1955 : 2 121 et 1,49 millions). Pour les six premiers mois de 1964, il y a eu 4 192 visiteurs soit 30 % de plus que pour la même période de l'année précédente. En 1964, Maurice s'est associée à la Convention touristique pour le développement du tourisme dans l'Océan Indien à laquelle participent également Madagascar, la Réunion et les Comores.

Ce simple aperçu des productions mauriciennes suffit à démontrer que l'île ne peut se passer de l'extérieur pour ses approvisionnement. D'où l'importance de son commerce extérieur.

III. LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES COMMUNICATIONS

a) *Les exportations.*

Elles reflètent la prédominance du sucre dans l'économie mauricienne. En 1964,

les exportations de sucre ont porté sur 575 662 tonnes et une valeur de 337,405 millions de roupies. Elles se dirigent avant tout vers le Royaume Uni et le Canada où elles bénéficient d'un prix garanti (Commonwealth Sugar Agreement), secondairement vers les U.S.A. et l'Italie. Les mélasses représentent le deuxième produit à l'exportation (99 125 t) et sont achetées par le Royaume Uni, la Nouvelle Zélande, les Pays-Bas et les U.S.A. Les exportations de rhum et de fibres d'aloès sont devenues quasiment nulles. Enfin, Maurice exporte du thé (782 t en 1964) essentiellement vers le Royaume Uni.

Au total, les exportations représentent une valeur de 366 881 millions de roupies, en augmentation sur les années précédentes (1962 : 305,80; 1963 : 427,78). Elles sont absorbées pour plus de 92 % par les pays à tarifs préférentiels du Commonwealth (338,09 millions de roupies), le Royaume Uni venant largement en tête (272,67 millions), suivi du Canada (57,12 millions), de la Malaisie (4 millions), de l'Afrique du Sud (2,27 millions)... Hors des pays à tarifs préférentiels, l'Italie vient en tête des acheteurs avec 11,79 millions, suivi par les U.S.A. (5,36 millions), les Pays-Bas (1,55 millions), la Réunion (1 million)... La France et Madagascar achètent peu à Maurice : respectivement pour 0,26 et 0,82 millions de roupies.

b) *Les importations.*

Maurice doit importer aussi bien des produits alimentaires que des produits manufacturés et des combustibles.

— Produits alimentaires : le riz (68 000 t) vient de Birmanie, du Siam et de Madagascar; les achats restent stables depuis quelques années. Il en est de même pour les farines de blé en provenance d'Australie, de France et de RFA (28 630 t). En revanche, les quantités importées de grains ont crû légèrement (14 000 t) venant de Grande-Bretagne, d'Australie, d'Afrique du Sud, des Indes, de Madagascar, etc. Les postes « boissons » ont tendance à rester stables (valeur 5,74 millions de roupies) : bières et boissons alcoolisées de Grande-Bretagne, d'Afrique du Sud, d'Irlande, des Pays-Bas, vins de France, d'Algérie, d'Espagne et d'Italie. On constate enfin un léger accroissement des achats de viandes et bétail sur pied (8,76 millions) à partir d'Australie, Madagascar, Kenya, Rhodésie du Sud et Danemark et d'huiles et graisses alimentaires (9 000 t) venant de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Israël, d'Allemagne occidentale, etc.

— Combustibles : les importations de charbon (d'Afrique du Sud) restent modestes : moins de 2 000 tonnes alors que celles d'hydrocarbures (d'Iran, de Grande-Bretagne, d'Afrique du Sud et des U.S.A.) sont en nette augmentation chaque année (1964 : valeur 16,55 millions).

— Produits industriels : Maurice doit importer des bois (Malaisie, Singapour, Siam, Birmanie), des sacs ou du jute brut (Indes, Pakistan), du ciment (103 000 t), (Grande-Bretagne, Kenya, Japon, Belgique, Afrique du Sud), des engrais (76 700 t) (Grande-Bretagne, RFA France, Afrique du Sud...) des papiers (3 000 t) (Pays scandinaves, Afrique du Sud).

Mais outre ces produits bruts ou semi-finis, Maurice importe des biens de consommation courante. En tête de ceux-ci, des textiles : cotonnades de Grande-Bretagne, de Hong-Kong, des Indes et du Japon, soieries des Indes et du Japon, quelques lainages britanniques. Bien entendu, les machines et appareils, les fers et aciers, proviennent des pays européens, la Grande-Bretagne se classant toujours en tête, et des U.S.A. et du Japon. Enfin, les véhicules, en forte augmentation proviennent d'Europe occidentale.

Au total, les importations représentent 388,93 millions de roupies. Mais en matière d'importation, l'importance des pays du Commonwealth est moins nette que pour les exportations : 256,89 millions contre 132,03 millions. D'autre part, l'éventail des fournisseurs est plus ouvert que celui des acheteurs. Le Royaume Uni conserve par là encore une première place évidente (115,23 millions) suivi, dans les pays du Commonwealth, par l'Afrique du Sud (32,26), l'Australie (30,60),

la Birmanie (26,49), les Indes (16,31), Hong-Kong (12,32), le Kenya (9,95), la Malaisie (5,43), le Pakistan, la Rhodésie du Sud, l'Irlande, etc. Dans les pays hors-Commonwealth, c'est la France qui détient la première place (17,23), suivie par le Japon (15,57), le Siam (13,85), la RFA (13,70), les U.S.A. (11,43), l'Iran (11,34), l'Italie (9,75), les Pays-Bas le Danemark, Madagascar (3,21), la Suède, la Belgique, etc.

Ainsi le commerce extérieur de l'île Maurice se caractérise par :

— son importance d'abord en volume comme en valeur (755,87 millions de roupies);

— son faible déséquilibre : le déficit n'est que de 22,11 millions de roupies, ce qui assure une couverture des importations par les exportations supérieure à 91 %;

— le maintien de la prédominance du Royaume Uni comme partenaire tant aux exportations qu'aux importations, et, d'une manière plus générale, des pays membres du Commonwealth à tarifs préférentiels;

— le développement de la part des pays hors-Commonwealth, surtout dans les importations avec la part considérable de l'Europe occidentale, des U.S.A., du Japon et des pays de l'Asie du Sud-Est.

c) *Les communications.*

Tout le commerce extérieur de l'île se fait par Port-Louis, relativement bien équipé, disposant de deux quais de 148 et 117 m, pouvant contenir à la fois 11 transatlantiques et 5 navires de taille plus petite. Port-Louis est fréquenté par des lignes très diverses dans lesquelles dominent les lignes ou les navires britanniques et les lignes japonaises, secondairement, les lignes ou les navires français (Messageries maritimes et Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire), trois lignes suédoises, sud-africaine et hollandaise, les lignes ou les navires grecs, norvégiens et panaméens. En 1964, Port-Louis a ainsi reçu 781 navires totalisant 1 957 038 tonnes. C'est aussi un port de voyageurs (1964 : 4 981 à l'entrée, 5 274 à la sortie).

L'île est également reliée au reste du monde par des lignes aériennes relâchant à l'aéroport de Plaisance : elles assurent les liaisons avec Madagascar et l'Europe d'une part (Air-France, B.O.A.C.), l'Australie, l'Afrique du Sud et l'Afrique orientale d'autre part (Quantas, South African Airways, Rhodesian Airways).

A l'intérieur, Maurice dispose d'un réseau de communications terrestres très dense : 1 290 km de routes dont 62 % sont bitumées et sur lesquelles circulent plus de 20 000 véhicules. En revanche, les voies ferrées sont en cours de fermeture définitive, leur déficit croissant ayant décidé le gouvernement Mauricien à faire cesser tout trafic ferroviaire en 1965.

Sources :

— Colony of Mauritius : « Report on Mauritius 1964 », Port-Louis Government Printer; « Report on Mauritius, 1963 », id.

— Mauritius Ministry of Industry, Commerce and External Communications : « Commerce and Industry in Mauritius », Printing et C^o. Ltd. Port-Louis, 1964.

— Mauritius Central Statistical Office, « 1962 Population Census of Mauritius and its dependancies », Vol. I et II, 1964.

— WILLIAMS (J.R.), « Proceedings of the 11th Congress of the International Society of Sugar Cane Technologists, Mauritius, 1962 », London, Elsevier Publishing Company, 1963.

G. DONQUE.